

Directive concernant la gestion des soldes de contrats de recherche Université du Québec à Chicoutimi

Objectif de la directive

La présente directive précise l'utilisation pouvant être faite des fonds résiduels associés à un contrat de recherche lorsque la totalité des engagements prévus au contrat ont été remplis et acceptés par le partenaire.

Portée de la directive

La présente directive s'applique à tout contrat de recherche à l'exception de ceux financés par un organisme subventionnaire ou un partenaire qui exige explicitement le retour de tout résiduel issu du contrat de recherche.

Modalité

Professeur régulier à l'UQAC

- Le professeur responsable de l'UBR associé au contrat adresse une demande écrite au Décanat de la recherche et de la création. La demande fait état d'une déclaration du professeur à l'effet que les engagements prévus au contrat ont été dûment réalisés et l'usage qui sera fait des fonds résiduels. Cet usage doit servir à des fins de recherche en lien avec la mission de l'Université, et conformément aux politiques et procédures institutionnelles en vigueur.
- Le Décanat de la recherche et de la création reçoit la demande du professeur, s'assure que tous les éléments y sont présents et, après vérification, autorise, par écrit, l'utilisation du solde associé au contrat.
- Le solde est transféré dans un nouvel UBR (type regroupement). Cet UBR ne comporte pas de date de fin, toutefois il devra être épuisé avant de faire une quelconque demande de soutien financier à l'Institution.

Le solde d'un UBR inactif (regroupement ou autres) depuis 3 ans est transféré au Décanat de la recherche et de la création afin de soutenir le développement de projets de recherche et création en lien avec le secteur d'appartenance du professeur.

Professeur retraité, associé ou émérite

- La modalité détaillée pour le professeur régulier s'applique.
- Le solde d'un UBR inactif depuis 2 ans est transféré au Décanat de la recherche et de la création afin de soutenir le développement de projets de recherche et création en lien avec le secteur d'appartenance du professeur.